

## AVIS DE VACANCE DE POSTES

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

### **Avis de vacance d'un poste d'adjoint administratif hospitalier principal 1<sup>re</sup> classe devant être pourvu au choix**

NOR : ETSH1140039V

Un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe, à pourvoir au choix, est vacant au centre hospitalier de Tulle (Corrèze), dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

Le concours interne d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe est ouvert aux titulaires des trois fonctions publiques et des établissements qui en dépendent comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins deux années d'ancienneté dans le 6<sup>e</sup> échelon et au moins cinq ans de services effectifs dans leur grade.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier de Tulle, 3, place du Docteur-Maschat, BP 160, 19012 Tulle Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les dates et lieu du concours.